

Communiqué de presse

Paris, le 10 février 2025

Transparence et mesure de l'efficacité de l'engagement : Les investisseurs français se mobilisent

Les investisseurs responsables développent des initiatives qui visent à prendre position sur des enjeux de préservation de l'environnement, d'équité sociale et de gouvernance (ESG) et à influencer les entreprises ciblées pour qu'elles améliorent leurs pratiques et fassent évoluer leurs modèles économiques: on parle d'actions d'engagement. En effet, la prise en compte de ces enjeux extra-financiers est un moyen essentiel pour préserver la capacité à créer de la valeur économique (croissance, emplois) dans la durée.

L'essor de ces initiatives d'engagement actionnarial et obligataire s'accompagne d'un besoin croissant de transparence et d'évaluation de leur impact. C'est pourquoi **un groupe d'investisseurs institutionnels, de sociétés de gestion et d'académiques, sous l'égide du Forum pour l'Investissement Responsable (FIR), annonce le lancement d'un groupe pilote dédié à l'élaboration d'une méthode de mesure de l'efficacité de l'engagement.** Ce projet ambitieux vise à recenser et harmoniser les bonnes pratiques de transparence et de mesure de l'efficacité de l'engagement actionnarial et obligataire, pouvant contribuer à l'élaboration de standards de marché.

L'ERAFP et le FRR, deux investisseurs institutionnels français impliqués dans le financement des retraites et moteurs sur les démarches d'investissement responsable, ont pris l'initiative de ce projet en constituant un groupe de travail dédié à la qualification des actions d'engagement et à la mesure de leurs résultats. Deux autres investisseurs institutionnels responsables, Malakoff Humanis et MAIF, soutiennent ce projet et participeront aux travaux du groupe pilote. L'objectif du groupe est de créer des outils concrets et standardisés qui pourront être utilisés à la fois par les investisseurs institutionnels, aussi bien dans le cadre de leur engagement direct auprès des entreprises que lors de la sélection et du suivi des gérants et des fonds, et par les sociétés de gestion dans le cadre des appels d'offre, des due diligences et plus largement, dans leur rapport d'engagement. Ces outils permettront aux sociétés de gestion de publier des données sur la base de définitions standardisées et aux investisseurs institutionnels de mieux évaluer la capacité et les résultats de leurs sociétés de gestion à mener des engagements pertinents et impactants et de mieux rendre compte de leur propre démarche d'engagement.

Constatant une multiplication des activités d'engagement sans cadre d'évaluation clair, le groupe pilote vise à répondre aux préoccupations croissantes concernant le manque de standardisation, la disparité des définitions et des objectifs, et la difficulté à démontrer l'impact réel de ces initiatives.

Ce projet répond à un besoin de la part des investisseurs institutionnels, des sociétés de gestion et des entreprises. L'objectif est de créer un langage commun et des outils robustes pour évaluer la performance de l'engagement, contribuant ainsi à :

- **renforcer la crédibilité de l'engagement auprès des entreprises et des parties prenantes ;**
- **atténuer les risques « d'engagement washing »;**
- **faciliter la sélection des sociétés de gestion par les investisseurs institutionnels et assurer un meilleur suivi de l'activité ;**
- **améliorer l'allocation des ressources au sein des entités concernées.**

Le groupe pilote, composé d'experts représentant des investisseurs institutionnels, des sociétés de gestion et des académiques, se concentrera sur l'engagement **sur les marchés cotés** (actions et obligations) et sur les initiatives **visant à influencer les entreprises sur les sujets ESG**. La méthode définira une terminologie claire et proposera un cadre d'évaluation de la performance de l'engagement, en s'appuyant sur l'analyse des résultats concrets obtenus.

Le projet se déroulera en plusieurs étapes clés :

- **Février 2025** : Lancement du groupe pilote ;
- **Été 2025** : Première version du livrable soumise à consultation auprès des membres du FIR et toutes autres parties prenantes pertinentes ;
- **Automne 2025** : Intégration des retours de la consultation et finalisation de la méthode.

Pour Pierre Devichi, responsable ISR à l'ERAFF : *« L'engagement constitue un levier essentiel pour permettre aux investisseurs responsables d'exercer une influence sur l'économie réelle. C'est d'ailleurs l'une des principales exigences ISR de l'ERAFF envers les sociétés de gestion qui gèrent des fonds dédiés pour son compte. Sa mesure et son évaluation restent malheureusement encore difficiles, notamment faute de terminologie et de pratiques communes. La création de ce groupe de travail et ce qu'il entend apporter représente de fait pour l'ERAFF une vraie réponse à ces problématiques : il permettra de lever ces difficultés, d'évaluer les pratiques en place et in fine, de favoriser de meilleurs engagements. »*

Pour Mickaël Hellier, responsable de l'ISR au Fonds de Réserves pour les Retraites : *« L'engagement est un des piliers majeurs de la Stratégie d'Investissement Responsable du FRR, de sorte à traduire les principes en réalisations concrètes sur les pratiques des entreprises en termes de préservation de l'environnement, de justice sociale et de gouvernance équilibrée. Il est donc nécessaire d'évaluer l'atteinte de cet axe de travail stratégique. En effet, l'engagement est un outil puissant pour le FRR qui souhaite influencer les entreprises vers des pratiques plus durables et responsables. Notre objectif est de définir des critères d'évaluation de l'action d'engagement afin d'arriver à un résultat concret, utilisable dans nos appels d'offres et sélections de fonds mais aussi de suivre et déployer les meilleures pratiques en la matière. »*

Les investisseurs institutionnels membres du groupe pilote joueront un rôle moteur dans ce projet, en orientant les travaux du groupe et pourront ainsi proposer d'utiliser les résultats pour évaluer leurs sociétés de gestion.

Les membres du groupe pilote incluent notamment : pour les investisseurs institutionnels et sociétés de gestion : AXA IM, Candriam, CDC Croissance, Edmond de Rothschild AM, ERAFP, Fonds de Réserve pour les Retraites (FRR), Generali AM, MAIF, Malakoff Humanis, Sycamore AM ; pour les académiques : Stéphanie Giamporcaro, Kedge Business School, Jean-Pascal Gond, Bayes Business School et Sébastien Thévoux-Chabuel, Université Paris Dauphine.

À propos de L'ERAFP : fonds de pension public durable à la gestion responsable

Avec près de 50 milliards d'actifs financiers investis dans leur intégralité suivant une démarche 100 % socialement responsable, l'ERAFP se place parmi les plus grands investisseurs institutionnels ISR. Dès la création du Régime en 2005, le conseil d'administration a fait le choix d'optimiser la performance de son portefeuille d'actifs financiers dans le respect des principes ISR. Signataire des Principes d'investissement responsable de l'ONU, l'ERAFP a adopté, en mars 2006, une Charte ISR, reposant sur les cinq valeurs suivantes : État de droit et droits de l'Homme ; Progrès social ; Démocratie sociale ; Environnement ; Bonne gouvernance et transparence. L'ERAFP est également l'un des plus importants fonds de pension publics au monde en termes d'affiliés avec près de 4,5 millions de bénéficiaires, 43000 employeurs et près de 2 milliards d'euros de cotisations collectées en 2024. Régime de retraite obligatoire, par points, l'Établissement gère, depuis le 1er janvier 2005, les droits à une retraite additionnelle pour les fonctionnaires de l'État, des collectivités territoriales et du secteur public hospitalier.

À propos du FRR : Fonds de Réserve pour les Retraites

Le FRR est un établissement public qui a pour mission d'investir les sommes qui lui sont confiées par les pouvoirs publics, gérant aujourd'hui un peu plus de 20 Md€. Sa politique d'investissement vise à optimiser le rendement dans les meilleures conditions de sécurité afin de participer au financement des retraites.

La prise en compte de la responsabilité environnementale, sociale et de gouvernance est inscrite dès l'origine dans les textes fondateurs du FRR. Sa stratégie d'investisseur responsable est structurée autour de trois domaines prioritaires :

- Favoriser la transition énergétique et écologique : Les émissions de CO2 du portefeuille actions ont baissé de 60% depuis 2013. Le FRR s'est engagé à poursuivre cette baisse.
- Promouvoir l'équité sociale : Le FRR soutient notamment le logement intermédiaire.
- Préserver la biodiversité : Le FRR a adhéré aux initiatives Nature Action 100 et SPRING.

Par ailleurs, le FRR est impliqué depuis ses débuts dans de nombreuses initiatives, tant internationales que nationales. Il a été fondateur de plusieurs d'entre elles, notamment les Principles for Responsible Investment (PRI).

Le FRR dispose aussi d'un portefeuille significatif d'actifs non cotés représentant 3 Md€ investi à un peu plus de 80% en France. Ces investissements soutiennent les créations d'emplois domestiques et l'émergence de champions nationaux dans le domaine de la technologie (biotechnologie, souveraineté industrielle et numérique, énergies vertes notamment).

À propos du FIR :

Le Forum pour l'Investissement Responsable (FIR) est une association multi-parties-prenantes fondée en 2001 qui a pour objet de promouvoir et de développer l'Investissement Socialement Responsable (ISR). Le FIR regroupe l'ensemble des acteurs de l'ISR : investisseurs, sociétés de gestion, intermédiaires financiers, agences de

notations extra-financières, conseils investisseurs, organisations de place, syndicats, ONGs, associations ainsi que des personnalités qualifiées : avocats, journalistes, académiques... Le FIR est un acteur du dialogue et de l'engagement avec les entreprises cotées sur les questions de développement durable (briefs investisseurs, études thématiques, questions écrites aux assemblées générales du CAC 40, Club Small & Mid Cap...). Le Forum est également le promoteur de la Semaine de la Finance responsable qui se tient chaque année à l'automne. Le FIR décerne des Prix pour la recherche académique européenne en « finance et développement durable » en association avec les Principles for Responsible Investment (UNPRI). Le Forum est l'un des membres fondateurs d'Eurosif. www.frenchsif.org

Contact :

Béatrice Passédat : beatrice.passedat@frenchsif.org; Tél : + 33 (0)1 40 36 61 58